



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II AUX ÉVÊQUES DE CÔTE-D'IVOIRE EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"

Samedi 28 août 1999

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Au moment où vous accomplissez votre pèlerinage au tombeau des Apôtres Pierre et Paul, c'est avec une grande joie que je vous accueille, vous qui êtes les pasteurs de l'Eglise catholique en Côte-d'Ivoire. La visite *ad limina* est en effet un moment de grande importance pour la vie et le ministère des Evêques, qui viennent rendre gloire à Dieu pour tous les bienfaits reçus de lui et pour manifester leur communion avec le Successeur de Pierre et avec l'Eglise universelle. Dans leurs rencontres avec l'Evêque de Rome et avec ses collaborateurs, ils peuvent encore puiser réconfort et soutien pour accomplir la mission qui leur a été confiée.

Je remercie le président de votre Conférence épiscopale, Mgr Auguste Nobou, Archevêque de Korhogo, pour les paroles aimables qu'il m'a adressées en votre nom. J'exprime aussi tous mes vœux à Mgr Vital Komenan Yao, Archevêque de Bouaké, que vous avez élu pour lui succéder dans quelques jours.

Lorsque vous rentrerez dans vos diocèses, portez à vos prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles, le salut affectueux du Pape, qui garde encore en mémoire la chaleur de leur accueil lors de ses trois visites dans leur pays. Transmettez à tous vos compatriotes ses souhaits cordiaux pour un avenir de paix et de prospérité.

2. L'Eglise en Côte-d'Ivoire a connu au cours de son histoire différentes phases d'enracinement et de croissance. Aujourd'hui elle fait preuve d'une belle vitalité qui permet de regarder vers l'avenir avec confiance. Les adhésions à la foi en Jésus Christ et les demandes de sacrements de l'initiation chrétienne sont nombreuses. Les célébrations liturgiques sont très suivies et vivantes. Par leur esprit convivial et joyeux, vos communautés expriment l'amour fraternel que Jésus a enseigné à ses disciples. Ainsi se manifeste la soif de Dieu de votre peuple et son désir de vivre

pleinement les commandements divins ! A l'occasion du synode africain, auquel plusieurs d'entre vous ont participé, les Pères ont porté leur réflexion sur ces signes d'espérance, mais aussi sur les ombres et les défis qui se présentent pour la mission. En rappelant l'urgence de la proclamation de la Bonne Nouvelle aux millions de personnes qui ne la connaissent pas encore, ils ont souhaité qu'une nouvelle ardeur évangélisatrice anime les Eglises locales. Ils ont voulu aussi appeler tous les catholiques du continent à une nouvelle évangélisation en profondeur, en les conviant à marcher courageusement sur les difficiles chemins de la conversion du cœur et de la rénovation constante.

A la suite de ce synode, dans l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, j'ai voulu présenter moi-même les décisions et les orientations qui permettront à l'Eglise d'assurer sa mission d'une manière aussi efficace que possible. C'est en quelque sorte la charte missionnaire de l'Eglise famille de Dieu en Afrique, que tous sont invités à rendre effective dans leur vie personnelle et dans les situations particulières. Je souhaite vivement qu'en ce temps privilégié qui va voir la célébration du deux millième anniversaire de l'Incarnation, tout soit « orienté vers l'objectif prioritaire du Jubilé qui est le renforcement de la foi et du témoignage des chrétiens » (Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, n. 42). J'exhorte les disciples du Christ à fortifier les liens qui les unissent au Sauveur de l'humanité, afin d'en être les témoins fidèles et généreux. Pour cela, il est essentiel que soit présenté sans crainte le message chrétien dans sa totalité et dans toute sa vigueur prophétique, en faisant usage des moyens adaptés que le monde moderne peut offrir. Toutefois, il faut se souvenir que le témoignage d'une vie de sainteté est irremplaçable pour une annonce authentique de l'Evangile, dont le but est avant tout de proposer la personne même de Jésus ressuscité comme l'unique Sauveur de tous les hommes.

3. Depuis quelques années, le nombre de prêtres croît régulièrement; cela suscite espérance et optimisme pour l'avenir. En renouvelant mon salut cordial à tous vos prêtres, je les encourage à être dans leur ministère d'authentiques serviteurs du Christ, qui les a envoyés, et du peuple dont ils ont la charge, dans une communion toujours plus vivante avec leur Evêque et avec toute l'Eglise. La vocation au sacerdoce engage en effet les prêtres à entrer résolument dans l'attitude même de Jésus, serviteur chaste et fidèle, qui a donné sa vie sans compter pour réaliser la mission qui lui avait été confiée par son Père. Je les invite donc à se mettre avec ardeur à la suite du Seigneur, à la manière des Apôtres, en vivant leur sacerdoce comme un chemin spécifique de sainteté. Ainsi, ils seront, en toutes circonstances, des témoins véridiques et crédibles de la Parole qu'ils annoncent et des sacrements dont ils sont les ministres. En exerçant ce service dans un esprit de détachement évangélique par rapport à la recherche immodérée des biens matériels et des avantages personnels, ils seront des signes de la générosité de Dieu, qui prodigue gratuitement ses dons aux hommes.

Par une formation permanente soucieuse de l'approfondissement des connaissances théologiques et de la vie spirituelle, formation attentive aussi aux saines valeurs de leur milieu de vie, les prêtres trouveront une expression et une condition de leur fidélité à leur ministère et de

l'unification de leur être même. Acte d'amour de Jésus Christ, qu'il faut connaître et rechercher sans cesse, cette formation continue est aussi un acte d'amour envers le peuple de Dieu que le prêtre a pour vocation de servir (cf. Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n. 70).

Permettez-moi d'exprimer ici la reconnaissance de l'Eglise pour le travail réalisé chez vous, depuis plus d'un siècle, par tant de missionnaires, hommes et femmes, qui ont laissé leur pays d'origine pour que l'Evangile soit annoncé en terre ivoirienne. Leur témoignage, parfois héroïque, est aujourd'hui encore un modèle de vie toute donnée à Dieu et aux autres, et une source de dynamisme pour de nombreux religieux, religieuses, prêtres *Fidei donum*, laïcs, qui se sont engagés généreusement dans leur sillage. Que Dieu bénisse leur œuvre et fasse grandir dans l'Eglise de Côte-d'Ivoire le souci de la mission universelle ! Chers frères dans l'épiscopat, dans cet esprit missionnaire que vous avez reçu de vos pères dans la foi, je vous encourage à développer toujours davantage la grande tradition africaine de solidarité par le partage des ressources en personnel apostolique avec les diocèses moins favorisés de votre pays ou encore au-delà de vos frontières.

4. Je connais votre attachement à une formation sérieuse des futurs prêtres. Le rapport étroit qui doit exister entre l'Evêque et le séminaire est primordial. C'est une grave responsabilité mais aussi une grande joie pour un pasteur de suivre le cheminement de ceux qui seront appelés à devenir ses plus proches collaborateurs dans le ministère apostolique. En effet, comme je l'ai écrit dans l'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, «la présence de l'Evêque a une valeur particulière, non seulement parce qu'elle aide la communauté du séminaire à vivre son insertion dans l'Eglise particulière et sa communion avec le Pasteur qui la guide, mais aussi parce qu'elle authentifie et sert la finalité pastorale qui caractérise toute la formation des candidats au sacerdoce» (n. 65).

L'initiative que vous avez prise récemment de mettre en place une année de propédeutique mérite d'être encouragée. Ce temps de préparation à l'entrée au grand séminaire est une occasion privilégiée pour préciser les motivations des candidats, pour approfondir leur vie chrétienne et ecclésiale, et pour aider les formateurs dans leur tâche de discernement des vocations.

Par l'exemple de communautés éducatives unies et fraternelles qui donnent une image concrète de communion ecclésiale, les séminaristes apprendront à devenir eux-mêmes des hommes de foi fidèles à l'Eglise et aux engagements qu'ils seront appelés à prendre. Pour cela, il est nécessaire de choisir, de préparer et d'accompagner des prêtres de vie exemplaire possédant les qualités humaines, intellectuelles, pastorales et spirituelles qui correspondent à leur charge de formateurs du clergé. Dans un contexte où il est souvent difficile de proposer aux jeunes une vie d'ascèse et une discipline intérieure, on recherchera les moyens idoines pour leur présenter avec clarté les exigences de la vie sacerdotale, en évitant toute ambiguïté et tout compromis, néfastes pour leur vie personnelle et pour l'Eglise.

5. Pour être fidèle à sa mission d'annoncer l'Evangile, l'Eglise tout entière doit être missionnaire.

Tous les membres du peuple de Dieu ont reçu dans leur baptême et dans leur confirmation, chacun selon sa vocation spécifique, la responsabilité de témoigner de leur foi dans le Christ. Aussi la formation des fidèles laïcs tient-elle une place de premier ordre dans les orientations pastorales, afin de les aider à mener une vie pleinement cohérente et de pouvoir en rendre compte à leurs frères. Cette formation doit permettre aux laïcs de connaître clairement les vérités de la foi et leurs exigences, afin de ne pas se laisser «ballotter et emporter à tout vent de la doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur» (*Ep* 4, 14). Elle contribuera à les guider pour qu'ils assument leurs responsabilités propres dans l'Eglise et dans la société, y compris dans le domaine socio-politique et économique, à la lumière de l'Evangile et de l'enseignement de l'Eglise. «Les chrétiens doivent être formés à vivre les implications sociales de l'Evangile de telle sorte que leur témoignage devienne un défi prophétique à tout ce qui nuit au vrai bien des hommes et des femmes d'Afrique, de même que de tous les autres continents» (*Ecclesia in Africa*, n. 54).

Parmi les fidèles laïcs, les catéchistes, dont la charge demeure déterminante au sein des communautés chrétiennes, sont particulièrement appelés à approfondir inlassablement leur formation afin d'être de véritables témoins de l'Evangile par l'exemple de leur vie et leur compétence dans la mission qui leur est confiée. A chacun d'eux portez mes encouragements et ma reconnaissance pour leur générosité dans le service de l'Eglise et de leurs frères.

6. Dans la culture et la tradition africaines, la famille joue un rôle fondamental, car elle représente le premier pilier de l'édifice social et la première cellule de la communauté ecclésiale. C'est pourquoi le synode africain a considéré l'évangélisation de la famille comme une priorité majeure. Je vous encourage vivement à renforcer sans cesse une pastorale appropriée pour accompagner les familles dans les différentes étapes de leur formation et de leur développement. Il est particulièrement indispensable de préparer les jeunes au mariage et à la vie familiale. On les aidera à comprendre la grandeur et les exigences du sacrement du mariage, qui donne aux époux la grâce de s'aimer de l'amour dont le Christ a aimé son Eglise, de perfectionner ainsi leur amour humain, d'affermir leur unité indissoluble et de les sanctifier sur le chemin de la vie éternelle (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 1661). Il est du devoir de l'Eglise d'affirmer avec force l'unité et l'indissolubilité de l'union conjugale. «A ceux qui, de nos jours, pensent qu'il est difficile, voire impossible de se lier à quelqu'un pour la vie, à ceux encore qui sont entraînés par une culture qui refuse l'indissolubilité du mariage et qui méprise même ouvertement l'engagement des époux à la fidélité, il faut redire l'annonce joyeuse du caractère définitif de cet amour conjugal, qui trouve en Jésus Christ son fondement et sa force» (Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, n. 20). Le témoignage de foyers unis et responsables de même que l'éducation au sens de la fidélité, sans laquelle il n'y a pas de vraie liberté, seront pour les jeunes des exemples précieux qui leur permettront de mieux connaître et d'accueillir la riche réalité humaine et spirituelle du mariage chrétien.

J'invite les fils et les filles de l'Eglise catholique à aimer et à soutenir la famille de façon

particulière, en ayant une grande estime pour ses valeurs et ses possibilités, à reconnaître les dangers et les maux qui la menacent afin de pouvoir les surmonter et à lui assurer un milieu qui soit favorable à son développement (cf. *ibid.*, n. 86) !

7. La nouvelle évangélisation à laquelle l'Église est appelée doit prendre en compte avec un intérêt renouvelé le lien intime qui existe entre les cultures humaines et la foi chrétienne. La religion traditionnelle africaine, d'où proviennent de nombreux chrétiens, marque profondément la culture de votre peuple, et elle exerce encore une grande influence sur la compréhension de la foi par les fidèles et sur leur façon de la vivre, provoquant parfois des incohérences. Comme je l'ai écrit dans *Ecclesia in Africa*, un dialogue serein et prudent avec les adeptes de cette religion «pourra, d'une part préserver d'influences négatives qui affectent la manière de vivre de nombreux catholiques, et, d'autre part, permettre l'assimilation de valeurs positives, telles que la croyance en un Etre suprême, Eternel, Créateur, Providence et juste Juge, qui s'harmonisent avec le contenu de la foi» (n. 67). Cependant, il est essentiel d'aider les baptisés à établir une relation authentique et profonde avec le Christ, qui doit devenir le centre effectif de leur existence. Une telle rencontre, où l'homme découvre le mystère de sa propre vie, implique une conversion radicale de la personne et une purification de toutes les pratiques religieuses antérieures à cette rencontre.

Par ailleurs, un fraternel dialogue de vie avec les musulmans est aussi une nécessité pour construire paisiblement l'avenir. Malgré les obstacles et les difficultés, il est urgent que tous les croyants, et les hommes de bonne volonté qui partagent avec eux des valeurs essentielles, unissent leurs efforts pour édifier la civilisation de l'amour, fondée sur les valeurs universelles de paix, de solidarité, de fraternité, de justice et de liberté. Pour cela, il convient de travailler ensemble au développement harmonieux de la société, afin que tous les fils de la nation puissent vivre dans la reconnaissance de leurs droits et de leurs devoirs les uns à l'égard des autres et que soit accordée à tous la liberté de pratiquer les exigences de leur religion dans le respect mutuel.

Pour favoriser le dialogue entre la foi et la culture, je me réjouis de la présence dans votre pays de plusieurs institutions catholiques internationales, notamment de l'Institut catholique de l'Afrique de l'Ouest. Elles sont un signe de la croissance de l'Eglise en tant qu'elles intègrent dans leurs recherches les vérités et les expériences de la foi, et aident à les intérioriser (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 103). De nombreux jeunes reçoivent aussi une formation humaine et intellectuelle dans les institutions d'éducation qui dépendent de l'Eglise ou de l'Etat et qui sont des lieux privilégiés de la transmission de la culture. Je vous engage donc à porter une attention particulière à la pastorale du monde scolaire et universitaire, et plus largement encore du monde de la culture, pour un réel enracinement de l'Evangile dans votre pays.

8. Au terme de notre rencontre, chers Frères dans l'épiscopat, je rends grâce à Dieu avec vous pour son œuvre au milieu de votre peuple. La proximité du grand Jubilé est pour tous les catholiques une invitation pressante à fixer les yeux sur le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, venu pour le salut de l'humanité. Que l'entrée dans le nouveau millénaire stimule les

pasteurs et les fidèles à élargir leur regard de foi vers des horizons nouveaux pour que le Règne de Dieu soit annoncé jusqu'aux extrémités de la terre ! Je confie chacun de vos diocèses à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, Notre-Dame de la Paix, particulièrement vénérée dans le sanctuaire de Yamoussoukro. J'implore son Fils Jésus, pour qu'il répande sur l'Eglise en Côte-d'Ivoire l'abondance des bénédictions divines, afin qu'elle soit un signe vivant de l'amour que Dieu porte à tous, en particulier aux démunis, aux malades, aux personnes qui souffrent. De grand cœur, je vous donne la Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles laïcs de vos diocèses.